



COMMUNE DE MESSERY

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUIN 2025 A 19 H.

TABLEAU DES DELIBERATIONS

NUMERO	OBJET DE LA DELIBERATION	DECISION
1	Usage du droit de préférence pour acquérir la parcelle cadastrée A 671, d'une contenance de 3 401 m², au prix de 918,00 €	Décide de faire usage de son droit de préférence et d'acquérir dans ce cadre la parcelle cadastrée A 671, d'une contenance de 3 401 m ² , pour un prix de 918,00 €, soit 0,27 €/m ² .

Le Maire

Serge BEL